

# Un bilan 2021 encourageant et des projets 2022

**5 M€**  
d'investissements

En 2022, le potentiel d'investissement réel ressort à 4 M€.

**2,5 M€**  
de capacité d'emprunt

**2,2 M€**  
d'autofinancement

L'autofinancement 2021 devrait sortir à environ 2,2 M€ pour un budget à 1,5M€.

## Des dépenses de fonctionnement toujours maîtrisées

2020 en €/habitants	Commune	Montant en € pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Charges générales	180	247	250	241
Charges de personnel	319	536	551	532
Charges de gestion courante	92	129	113	114
Charges réelles financières	24	35	27	21
Charges réelles exceptionnelles	1	14	8	11

Des charges de fonctionnement toujours nettement plus basses que la moyenne de la strate :

- 25% pour les frais généraux
- 40% pour les frais de personnel
- 20% pour les charges de gestion courante

## Des dépenses d'investissement d'un haut niveau

2020 en €/habitants	Commune	Montant en € pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	479	324	322	310
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	102	121	91	86

Des dépenses d'équipement nettement supérieures : 479€ par habitant en 2020 soit 50% de plus que la moyenne

+  
une CAF nette moyenne annuelle stable (1,2 M d'€ en moyenne ces 3 dernières années, en augmentation en 2020)

+  
un niveau de trésorerie très satisfaisant



# Les recettes fiscales

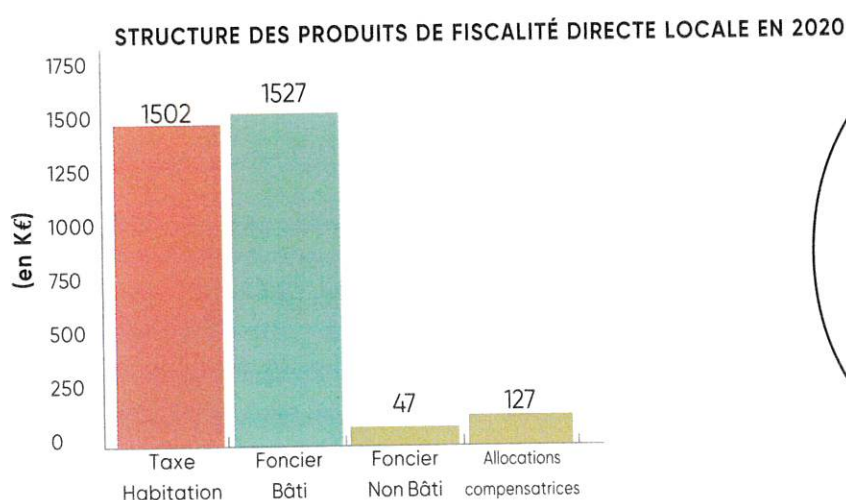
Après la baisse continue des impôts locaux sur le mandat 2014/2020, une stabilité est maintenue pour 2022 (pas d'augmentation)



- Taxe sur le foncier bâti : 21.76 % (part communale)
- Taxe sur le foncier non bâti : 54.87 %

## AUTRES RECETTES FISCALES PRINCIPALES

Taxe sur les pylônes électriques, taxe sur la consommation finale d'électricité, taxe additionnelle aux droits de mutation, fonds de péréquation des ressources intercommunales, pour un total stable estimé à plus de 400 000€ en 2021.



**Revalorisation des bases fiscales 2022 : +3,4 %**  
Niveau jamais vu depuis 1994 !  
Ce gros rattrapage est lié au retour de l'inflation.

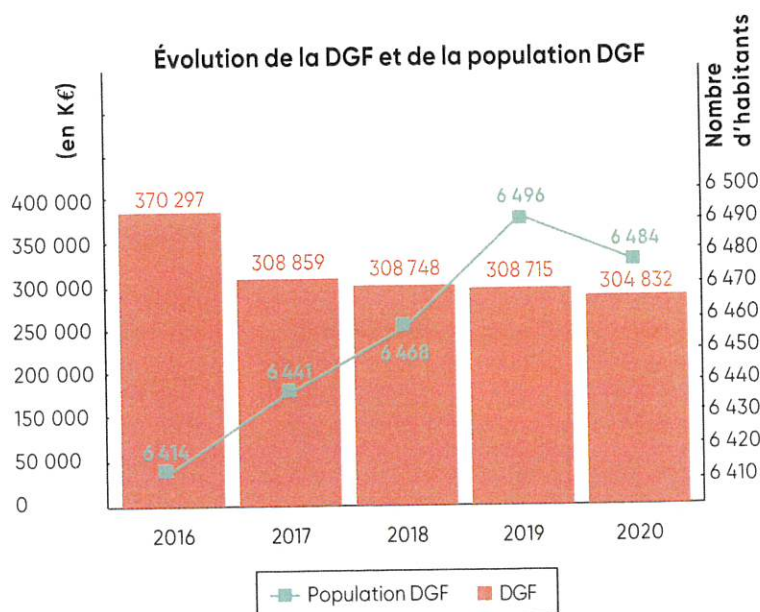
## RECETTES / DOTATIONS

Baisse nette en 2020, puisque la commune est sortie de la DSR, fraction cible. L'année de sortie (en 2020), la commune a perçu 50 % de la somme habituelle. En 2021, le versement est stoppé. La perte de dotation de 2020 et 2021 est principalement due à cette sortie.

**La projection 2022 est donc très prudente.**

	2019	2020	2021	2022
DSR cible	141 506	70 753	0	0
DSR Péréquation	101 642	104 291	105 773	105 000
DSR Bourg centre	328 013	337 687	355 601	350 000
DGF	308 715	304 832	304 000	300 000
DNP	156 645	149 347	145 555	145 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 036 521</b>	<b>966 910</b>	<b>905 920</b>	<b>900 000</b>

## Évolution de la DGF et de la population DGF



DSR : Dotation de Solidarité Rurale  
DGF : Dotation Globale de Fonctionnement  
DNP : Dotation Nationale de Péréquation

Source : document de valorisation financière et fiscale 2020 du Trésorier – données 2021 non connues à la date du ROB



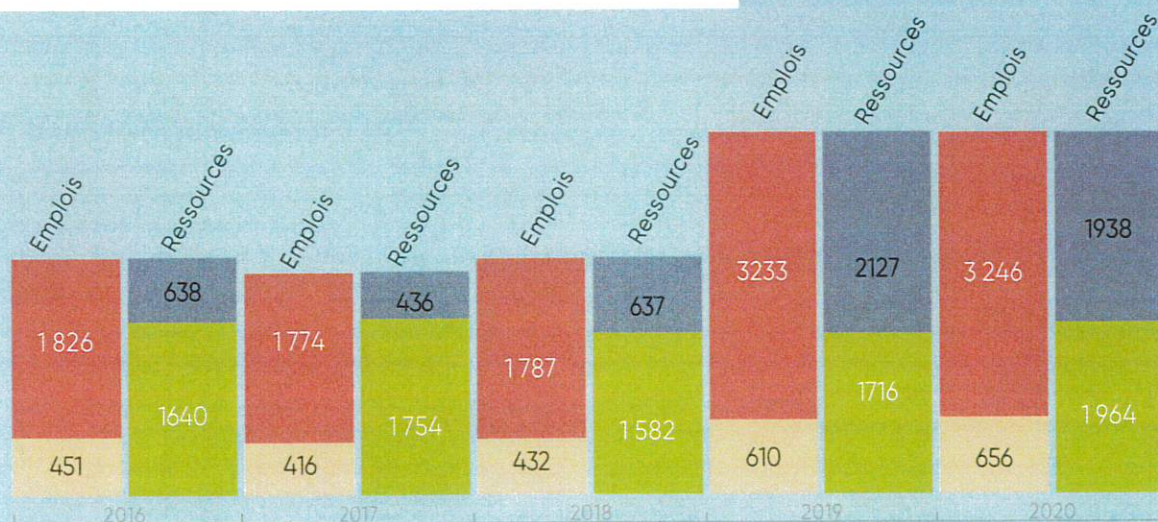
# De fortes ressources d'investissement

Plus de dotations et de subventions et moins d'emprunt que les autres communes de la même strate (recettes en augmentation 2020/2019)

2020 en €/habitants	Commune	Montant en € pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dotations et fonds globalisés	87	67	66	63
Recettes liées aux emprunts	26	45	53	58
Subventions et participations d'équipement reçues	179	63	75	70

Des dotations supérieures de 30% à la moyenne.  
Des subventions égales à x 2,5 la moyenne.

# Un financement disponible qui atteint des sommets



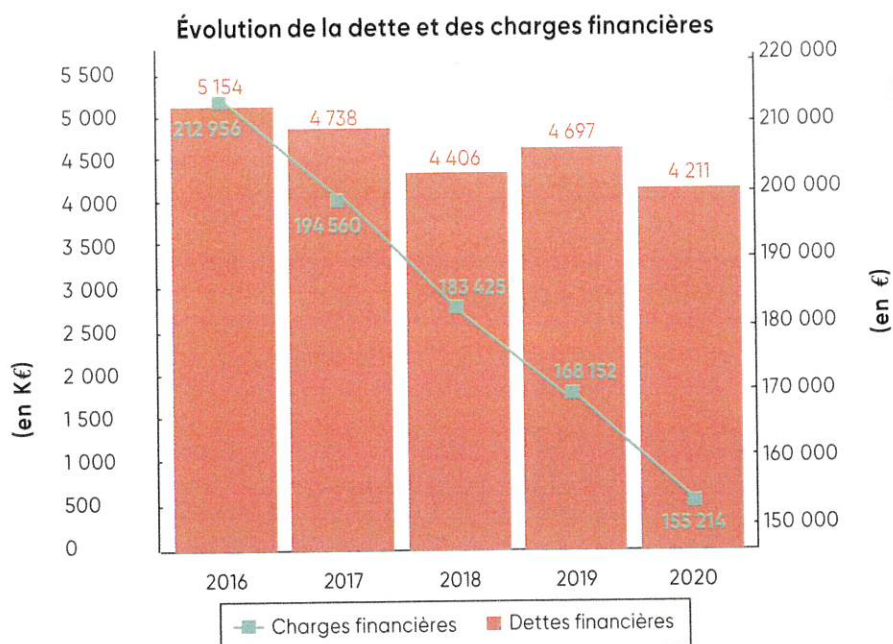
CAF brute | Autres ressources | Remboursements des dettes totales hors primes d'obligations | Financement disponible

Depuis 2019 et jusqu'à 2021 le montant total des investissements "réels" dépasse les 3M€. Le budget investissements approche les 4M€ en y incluant le remboursement du capital des emprunts.

Source : document de valorisation financière et fiscale 2020 du Trésorier – données 2021 non connues à la date du ROB



# Une baisse durable des charges financières



La dette par habitant était de 771€ par habitant au 1<sup>er</sup> janvier 2022. La hausse par rapport à 2021 s'explique par le déblocage d'un emprunt. Pour rappel, la dette était de 1400€ en 2008 (début du 1<sup>er</sup> mandat).  
En 2022 : pas de nouvel emprunt prévu.

**CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT**  
2021 : 2,1 ans  
Contre 4,6 ans en 2020 pour les communes de même strate du département

## PROJET DE MANDAT 2020-2026

